

# LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN DANS UN BOURBIER SANGLANT

page 11



## INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

**5 791**  
abonnés  
reçoivent  
ce numéro.  
Et vous ?  
(page 16)

# LA FACE CACHÉE DE LA RÉFORME TERRITORIALE



Explosion des impôts locaux, privatisation et destruction des services publics, éclatement de la République... La "réforme" présentée le 20 octobre par Nicolas Sarkozy veut parachever 30 ans de "décentralisation" poursuivie par les gouvernements successifs.

### Conférences départementales pour l'unité pour l'interdiction des licenciements.

Participer au débat sur "l'avenir industriel" ou exiger le maintien des emplois ?

**Actualité** pages 6 et 7

### "IO" change, "IO" va changer

Une lettre du rédacteur en chef d'"Informations ouvrières".

**Vie du parti** page 8



### Un "nouveau contrat social" à France Télécom

Négociations avec les syndicats, questionnaire, assises de la refondation... Qu'y a-t-il derrière les propositions de la direction ?

**Actualité** page 10

### "Blanche Maupas", d'Alain Moreau et Patrick Jamain

Un téléfilm en faveur de la réhabilitation des "fusillés pour l'exemple". A voir mercredi 11 novembre, à 20 h 35, sur France 2.

**Culture** page 15

## Cogouverner n'est pas s'opposer

**R**AREMENT le fossé n'avait été si profond entre ce qui se passe « en haut » et la réalité. En bas... : maires et élus locaux, de toutes tendances politiques, se dressent contre le projet de loi Balladur-Mauroy-Hortefeux qui organise le dépeçage de la République. Ils sont nombreux à signer l'appel pour le retrait dont le Parti ouvrier indépendant a pris l'initiative.

En haut... : défendant ce projet, le Premier ministre, François Fillon, déclare : « De la commission Mauroy, en 2000, à la commission Balladur, en 2007, grosso modo, on fait tous le même diagnostic. » Dans la presse, l'ancien Premier ministre socialiste Mauroy justifie sa participation à la commission Balladur, qui a donné naissance au projet de loi.

Quelques jours plus tôt, Alain Rousset, président (PS) de la région Aquitaine et de l'Association des régions de France, écrit à Manuel Barroso, président de la Commission européenne : « Au cours de nos rencontres régulières (...), nous sommes convenus que le seul niveau national ne suffit pas à l'action de l'Union européenne. La subsidiarité implique un contrat avec les niveaux régionaux et locaux en continuant à les responsabiliser comme des

partenaires concrets des politiques communautaires. » Les « politiques communautaires » dont Rousset réclame la mise en œuvre conjointe par l'Union européenne, le gouvernement Sarkozy et les régions, départements et communes (majoritairement de gauche), c'est le pacte de stabilité avec son train de mesures anti-ouvrières (lire page 4 les conséquences pratiques à Toulouse, Bagnolet...).

Rousset ajoute : « La compétence partagée entre l'Union, les Etats et les régions est cruciale (...), nous partageons avec vous la nécessité de faire un effort plus important pour les ressources humaines, en particulier la mobilité, la formation professionnelle, la reconversion des travailleurs. » Mobilité ? Reconversion ? C'est le schéma des fameux « états généraux pour une politique industrielle » dans lesquels Sarkozy prétend lier majorité et opposition, patronat et syndicats ouvriers... dans la coorganisation et l'accompagnement des plans de licenciements. Etats généraux qui se déclinent justement par région : ainsi, Jean-Jacques Queyranne, président (PS) de la région Rhône-Alpes, revendique de présenter « une contribution de Rhône-Alpes à ces états généraux ».

La démocratie est en crise. L'abstention massive qui croît d'élection en élection en est l'expression, mais pas la cause. La

cause de cette crise de la démocratie est à chercher ailleurs. L'essence même de la démocratie, c'est que les intérêts sociaux en présence dans la société peuvent librement se confronter, au plan syndical comme au plan politique.

Il y a crise de la démocratie quand le gouvernement et l'opposition décident de cogouverner et que les organisations syndicales sont sommées de s'intégrer dans ladite gouvernance.

Cette crise de la démocratie appelle des solutions politiques. Dans la déclaration de son conseil fédéral national (1), le Parti ouvrier indépendant soumet à la discussion des propositions concernant la reconquête de la démocratie politique.

Qu'on partage ou non ces propositions, l'issue politique ne sera ouverte que par la mobilisation du peuple travailleur lui-même combattant pour ses droits. C'est dans cette perspective que le Parti ouvrier indépendant soutient le rassemblement du 28 novembre pour l'unité pour l'interdiction des licenciements, ainsi que, sur un autre plan, l'appel des 1 500 élus à l'unité pour le retrait du projet de loi Balladur-Mauroy-Hortefeux, qui menace la République.

(1) Disponible auprès des militants du POI ou sur le site.

### INFORMATIONS OUVRIÈRES

tribune libre de la lutte des classes

Dans le cadre de sa tribune libre, *Informations ouvrières*, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières, présidée par Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

**Rédacteur en chef :**  
Lucien Gauthier.

**Siège :** 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

- **Imprimerie :** Rotinfed 2000, Paris.
- **Tirage :** 20 000 exemplaires.
- **Commission paritaire :** 0909 C85 410.
- **ISSN :** 0813 9500.

**Rédaction :**  
Informations ouvrières,  
87, rue du F<sup>bs</sup>-Saint-Denis,  
CS 30016 - 75479,  
Paris CEDEX 10.

Tél. : 01 48 01 89 23.  
Fax : 01 48 01 89 29.

**E-mail :** informations-ouvrieres@fr.oleane.com

**Administration-  
abonnements :**

Maité Dayan.  
Tél. : 01 48 01 88 22,  
01 48 01 88 41.

**E-mail :**  
diffusion-io@fr.oleane.com

**Dépôt légal :**  
à publication.



NOUS ÉCRIRE

**INFORMATIONS OUVRIÈRES**  
87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016  
75479 Paris Cedex

**E-mail**  
informations-ouvrieres@fr.oleane.com

## La loi "ARAF", gendarme ferroviaire de l'Union européenne

PAR JEAN-CHARLES DEZELÉE

**"D**ESTINATION 2012 », le plan quinquennal en cours d'application, prépare l'éclatement-privatisation de la SNCF exigé par les directives européennes. Ce plan anticipe les mesures de la loi « ARAF » votée cet automne, après son vote au Sénat en mars et à l'Assemblée nationale le 22 septembre. Ainsi, l'abandon du « wagon isolé » et la filialisation du fret supprimant des milliers d'emplois ne sont qu'un début, puisqu'il s'agit, d'ici à 2012, de tout filialiser.

La loi « ARAF » (autorité de régulation des activités ferroviaires), du nom du « gendarme ferroviaire » qu'elle crée, conjugue toutes les conséquences dévastatrices des directives européennes.

Les gares et l'exploitation des circulations seraient des « entités autonomes » au 1<sup>er</sup> janvier 2010, réduisant la SNCF au rôle de transporteur européen agréé (« opérateur ferroviaire ») louant les sillons octroyés aux opérateurs concurrents par les gestionnaires des réseaux européens (RFF en France).

Cette loi entérine « la séparation comptable » des branches de la SNCF (infra, fret et voyageurs), interdisant les transferts de recettes et supprimant ainsi la péréquation tarifaire du service public.

Elles devraient encore se diviser en filiales « régionales » (ouverture à la concurrence à partir de mars 2010 pour les régions « volontaires ») autour de cinq ou six « grandes métropoles » (c'est déjà en cours avec la disparition des 23 régions SNCF actuelles) et en filiales « euro-

péennes » (c'est fait pour Eurostar, qui va ainsi concurrencer les autres TGV) pour les liaisons entre « grandes métropoles ».

En fait, la volonté de Bruxelles est de briser les entreprises ferroviaires en PME sous-traitantes des groupes financiers tels que Carex (TGV fret) ou Veolia (trains, métro, bus...), dans le cadre des partenariats public-privé (PPP) imposés aux « autorités organisatrices » par les nouveaux « marchés publics » (directives 2004/17 et 18/CE) installant les « services d'intérêt général », vendus par ces groupes financiers, sur les décombres des services publics. Rappelons ce que Guillaume Pepy, président de la SNCF, déclarait en juin 2009 à propos de l'ouverture à la concurrence : « L'exemple à suivre, c'est France Télécom. »

Mais, comme pour La Poste, la privatisation se heurte au statut des cheminots, qui interdit de les licencier. Le retour au monopole public, la renationalisation de la SNCF, passe donc par la défense du statut des cheminots et l'abrogation des lois qui, depuis 1982, ont ouvert la voie à la privatisation de la SNCF (1).

(1) 1982 : loi Mauroy (PS)-Fiterman (PCF) d'orientation des transports intérieurs (LOTI) transformant la SNCF en établissement public industriel et commercial (EPIC).  
1997 : la loi Chirac-Pons du 17 février crée Réseau ferré de France (RFF), séparant l'infrastructure de la SNCF. La loi est mise œuvre par Jean-Claude Gayssot (PCF). Il s'agit de l'application anticipée des « paquets ferroviaires » de l'Union européenne.



## Pour un prix "plancher" des produits agricoles

PAR DIDIER GADÉA

**"N**ous sommes ruinés ! » C'est en ces termes que Philippe Vergnes s'est adressé aux élus régionaux, en septembre 2009, lors d'une session du conseil régional du Languedoc-Roussillon.

En effet, avec - 60 % de revenu agricole pour le département de l'Hérault et - 88 % pour celui de l'Aude, il serait plus que difficile d'affirmer le contraire.

Le 16 octobre, la FNSEA organisait avec les jeunes agriculteurs des manifestations dans toutes les grandes villes de France, y compris dans la capitale, sur les Champs-Élysées. Plus de 50 000 agriculteurs ont répondu en masse à cet appel. La FNSEA désirait « reprendre la main » après l'épopée médiatique de la grève du lait, qu'elle n'avait pas soutenue contre l'avis de sa propre base.

En novembre, le syndicat des vignerons, avec son leader, Philippe Vergnes, appelle à une manifestation de toute la viticulture à Montpellier, manifestation qui sera, à n'en pas douter, importante vu l'ampleur de la crise qui sévit dans nos campagnes.

Mais que revendiquent la FNSEA, les Jeunes agriculteurs ou le syndicat des vignerons ? Une prise en charge des cotisations de la Mutuelle sociale agricole (on l'a déjà), une exonération de la taxe foncière non-

bâti (nous l'avons déjà), une « année blanche » des emprunts (nous l'avons déjà fait ; des agriculteurs ont été littéralement ruinés à la fin), des primes d'arrachage des vignes ou des vergers, des fusions de coopératives, demander une nouvelle politique agricole commune (ce sera toujours la PAC de Maastricht), un « plan Marshall » pour l'agriculture, avec à la clé 1,4 milliard d'emprunts garantis par le gouvernement (s'endetter alors que nous n'avons plus de revenus ! c'est une pure folie)... Bruxelles vient d'octroyer, pour la France, 50 millions d'euros. Cela paraît énorme si l'on ne sait pas que les producteurs de lait ont perdu, depuis janvier, 2 milliards d'euros. Un exemple : dans le seul département du Gers, la perte de revenus s'élève à 100 millions d'euros.

Toutes ces revendications ont un point commun : ne pas remettre en question l'Union européenne et sa politique (libre concurrence qui nous asphyxie avec l'importation de produits à bas coût de main-d'œuvre). La seule revendication qui nous assurera un avenir, c'est qu'un prix « plancher » des produits agricoles soit fixé par le gouvernement et qu'il s'impose à la grande distribution.

Toutes les autres solutions et préconisations qui, depuis des générations, nous sont imposées par tous

les politiques et gouvernements nous ont conduits à la situation d'aujourd'hui : une situation de ruine totale !

Le problème est d'une gravité sans précédent dans l'histoire de notre pays, car, pour la première fois, nous allons avoir une génération de jeunes qui ne va pas s'investir dans l'agriculture. Or sans agriculteurs, pas d'agriculture. Le problème dépasse donc le cadre agricole et vient rejoindre celui du monde ouvrier : ce sont les mêmes banquiers et spéculateurs qui, grâce à l'Union européenne, détruisent le potentiel industriel en fermant les usines et détruisent le potentiel agricole en ruinant les agriculteurs. Ils créent ainsi la pénurie qui alimentera la spéculation et leur assurera des bénéfices gigantesques.

Nous sommes, nous aussi, confrontés à la même politique de nos dirigeants, qui se refusent à appeler la profession à la montée sur Paris sur une revendication fondamentale en rupture avec la sacro-sainte concurrence libre et non faussée.

C'est pour cela que, lors de la conférence de Béziers pour l'organisation de la marche unie sur Paris, des viticulteurs de l'Hérault prendront la parole aux côtés des ouvriers, participeront à l'organisation de cette marche unie, et en premier lieu de la manifestation du 28 novembre.